

Budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – on se moque de nous !

Un budget de relance... mais assurément pas du service public

Reconnaissons un mérite au Projet de Loi de Finances 2021 du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, il est éloquent de la politique conduite par ce gouvernement. Ainsi, le Ministre lors de la présentation du budget de son département ministériel le 28 septembre au matin s'est livré à des additions de... milliards, 20 au total et en encore... en dehors d'aides transversales supplémentaires (ex. au premier apprenti « gratuit pour l'entreprise »... qu'on se le dise !). Mais alors, de quoi aurions nous à nous inquiéter, les lendemains vont chanter, d'autant qu'ils seront mâtinés d'écologie, de souveraineté alimentaire, d'alimentation durable ? Après, au-delà du fait ces milliards risquent fort de se diluer en appel à projet éparées et insuffisants au regard de l'urgence climatique, c'est surtout à mesure que notre bon ministre égraine les « effectifs » des services et opérateurs de son ministère, une réalité bien plus crue qui apparaît, à savoir celle d'un ministère n'ayant aucunement les moyens des ambitions affichées !

En effet, ce Comité Technique Ministériel Budget aura été un bel exercice de trompe l'œil, le Ministre fraîchement nommé appliquant en fait les recettes de ces prédécesseurs, celles du « monde d'avant ». Ainsi, concernant les effectifs, ce sont des chiffres en baisse quasiment à tous les étages du dispositif (avec 253 ETP de moins au compteur pour 2021 – dont 123 dans les services déconcentrés et centraux avec les conséquences que l'on sait en matière de suivi des agents et 80 dans l'Enseignement Agricole).

Encore et toujours des suppressions d'emplois... « quoi qu'il en coûte »

Pour ce Ministère, la souveraineté alimentaire comme la sécurité des personnels sont, soi-disant, la priorité. Tel un capitaine du « Titanic... » qui maintient la trajectoire malgré la tempête, le ministre confirme donc les 183 ETP de moins du BOP 215 en DRAAF, DAAF et DDT(M) pour le début d'année 2021, en se voulant le gardien du BOP 206 sur la « sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » ... Et pour cause, au-delà des paroles convenues sur l'engagement exemplaire des agents pendant la saison 1 de la période Covid et la contribution nécessaire de tous les ministères au soutien des entreprises sur fond de dette publique qui se doit d'être contenue.

Il propose une « force d'intervention nationale abattoirs ». Celle-ci serait composée de quelques contrôleurs pour intervenir localement à la demande de la DGAL ou des préfets, et serait très loin de combler les 1 000 EPT supprimés en 2010. Pourtant, les abattoirs manquent cruellement de moyen humains, les conditions de travail se dégradent comme l'a montré l'enquête réalisée par la

FSU cet été auprès des agents. Ah oui, ce budget sera plus important, cela annonce t'il la privatisation des missions de la sécurité sanitaire alimentaire ?

La FSU condamne la stratégie mise en place par le ministère, et met en exergue le contexte de pression sociétale forte des consommateurs associations de protections environnementales ou animales qui mettent à mal les services de l'État pour assurer correctement les missions dont les enjeux sont aussi exposés.

Aucune mesure catégorielle programmée

Clairement la politique publique qu'il convient de conduire se retrouve avec ce PLF 2021 en décrochage complet avec la politique « Ressources Humaines » du ministère, et quand on regarde du côté des mesures catégorielles, c'est le même constat qui s'impose. On relève ainsi une absence de mesures catégorielles assumées à l'heure où les agents attendent légitimement une revalorisation salariale digne de ce nom et non quelques « médailles en chocolat estampillées Covid » ...

De ce point de vue, après un RIFSEEP au rabais pour les administratifs, c'est au tour des corps techniques de subir le même traitement, par le gel du régime indemnitaire des plus anciens et un saut de puce pour les plus jeunes... N'oublions pas que le gel du point d'indice perdure et que le régime indemnitaire n'était plus que le seul levier pour augmenter la rémunération. Le changement d'échelon va-t-il survivre à la Macronie ?

Quant à la politique de déprécarisation attendue par les milliers d'agents contractuels, avec un plan budgété à cet effet, ça c'était « avant » ! Le ministre, dans la droite ligne de la « bien nommée » loi de Transformation de la fonction Publique, promet de faciliter la Cdi-sation... Circulez braves gens !

Une politique récessive pour les services publics en pleine crise COVID

Ainsi, l'écart entre les discours et les actes qui avait fait la marque de fabrique de Didier Guillaume est-il appelé à se creuser encore...

Si comme se plaît à le répéter Julien de Normandie c'est « la politique qui guide le budget », alors celle-ci est récessive pour les services publics et de courte vue en matière de transition écologique, le transfert des FEADER, la création des MIREX et la création des SG Commun par l'éloignement des missions supports au service des missions métiers en sont la démonstration ! Cet état de fait, cet abandon, les Personnels ne l'accepteront pas...

Paris, le 28-09-2020